

Conseil d'administration

Séance du jeudi 12 mars 2026 2026 de 13h30 à 18h

RELEVÉ DES DÉCISIONS

A l'ouverture de la séance à 13h30, 29 membres étaient présents ou représentés sur les 32 membres en exercice que compte le conseil ; le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 était atteint. Au cours de la séance, 1 personne a rejoint l'instance et une autre l'a quittée.

TABLE DES MATIERES

1	Accueil des nouveaux membres du Conseil d'administration	1
2	Approbation du procès-verbal	1
3	Stratégie et gouvernance	2
4	Formation, Recherche, Valorisation.....	5
5	Affaires financières.....	6
6	Ressources humaines	9
7	Affaires réglementaires.....	11
8	Retour sur délégations du CA à l'administrateur général	12
9	Tour de table – Recueil des propositions de sujets pour l'ordre du jour du prochain CA	12

1 ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.*

2 APPROBATION DU PROCES-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025

Nombre d'abstentions : 7

Total des suffrages exprimés : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 22

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Actualités Grenoble INP – UGA

*Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.*

3 STRATEGIE ET GOUVERNANCE

a. Approbation du compte financier 2025

Le Conseil d'administration approuve le compte financier 2025 tel que présenté en séance.

Article 1-

Le Conseil d'administration approuve le compte financier 2025, les tableaux des emplois (n°1), des autorisations budgétaires (n°2), de l'équilibre financier (n°4), de la situation patrimoniale (n°6), des opérations pluriannuelles (n°9), le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

Article 2-

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants pour l'ensemble de Grenoble INP - UGA :

- *1 216 ETPT sous plafond et 312 ETPT hors plafond*
- *159 743 944 € d'autorisations d'engagements, dont :*
 - *118 519 110 € en personnel*
 - *34 089 405 € en fonctionnement*
 - *7 135 428 € en investissement*
- *158 824 923 € de crédits de paiement, dont :*
 - *118 513 662 € en personnel*

- 29 199 614 € en fonctionnement
- 11 111 647 € en investissement
- 167 771 193 € de recettes
- 8 946 270 € de solde budgétaire

Article 3-

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants pour l'ensemble de Grenoble INP - UGA :

- 30 722 972 € de trésorerie (soit une variation de + 10 895 109.75 € par rapport au compte financier 2024)
 - - 4 952 238 € de résultat patrimonial
 - - 998 875 € d'Insuffisance d'autofinancement
- 1 577 922 € de fonds de roulement (soit une variation de – 7 524 505 € par rapport au fonds de roulement du compte financier 2024)

Article 4-

Le Conseil d'administration décide d'affecter :

Le résultat (déficit) de l'exercice de l'établissement principal, arrêté à la somme de 4 952 238 €, aux réserves de l'établissement principal

Article 1 à 3 :

Nombre d'abstentions : 4

Total des suffrages exprimés : 26

Nombre de voix défavorables : 11

Nombre de voix favorables : 15

⇒ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

Article 4 :

Nombre d'abstentions : 5

Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 6

Nombre de voix favorables : 19

⇒ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

b. Rapport annuel de performance (RAP) 2025

Point reporté à une prochaine séance.

c. Projet stratégique d'établissement

Point reporté à une prochaine séance.

d. Expérimentation de la mise en place d'un Conseil stratégique en innovation et entrepreneuriat pour Grenoble INP – UGA

*Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.*

e. Charte partenariale de l'Institut polytechnique de Grenoble

Le Conseil d'administration approuve la charte partenariale de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Nombre d'abstentions : 1

Total des suffrages exprimés : 29

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 29

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

f. Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) de l'Université Grenoble Alpes

Le Conseil d'administration approuve le Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) de l'université Grenoble Alpes.

Nombre d'abstentions : 0

Total des suffrages exprimés : 30

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 30

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

g. Manifeste éthique de l'ingénierie contemporaine

Point reporté à une prochaine séance.

h. Bilan de la semaine de sobriété

Point reporté à une prochaine séance.

i. Bila de Unite !

Point reporté à une prochaine séance.

4 FORMATION, RECHERCHE, VALORISATION

a. Ensemble des financements hors contrats de l'établissement

Point reporté à une prochaine séance.

b. Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : présentation du bilan financier 2025

Le Conseil d'administration approuve le bilan financier 2025 de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC).

Nombre d'abstentions : 5

Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 25

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

5 AFFAIRES FINANCIERES

a. Accords-cadres pour des prestations de conseil en propriété industrielle pour la gestion des portefeuilles de brevets

Le Conseil d'administration approuve :

- *la convention de groupement pour la passation des 9 accords-cadres de conseil en propriété industrielle concernant la gestion des portefeuilles de brevets*
- *la passation des 9 accords-cadres de conseil en propriété industrielle concernant la gestion des portefeuilles de brevets*

Nombre d'abstentions : 1

Total des suffrages exprimés : 29

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 29

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Cadrage bons cadeaux

Le Conseil d'administration approuve la mise en place d'une politique d'achat liée aux prestations offertes « cadeaux », à destination des élèves et des élèves stagiaires.

L'Institut polytechnique de Grenoble et ses entités peuvent ainsi offrir un prix aux élèves et aux élèves stagiaires sous la forme de cartes cadeaux, pour un montant allant jusqu'à 100€ par personne :

- *dans le cadre :*
 - *d'un concours*
 - *pour les élèves stagiaires, en raison d'un investissement particulier au sein de l'établissement.*

- *A hauteur de :*
 - *800€ par an pour les composantes de formation*
 - *1 000€ par an pour la Direction relations entreprise, formation, vie étudiante (DREFE) et la Direction relations internationales (DRI).*

Nombre d'abstentions : 6

Total des suffrages exprimés : 24

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 24

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

c. Cadrage bons alimentaires

Bons alimentaires à destination des étudiants

Le Conseil d'administration approuve l'achat de bons alimentaires à destination des élèves de l'établissement, sur préconisation des assistantes du CROUS, pour une enveloppe de maximum 20 000€ par an, à raison de 500€ de bons alimentaires par élève et par an.

Nombre d'abstentions : 5

Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 25

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

Bons alimentaires à destination des personnels

Le Conseil d'administration approuve l'achat de bons alimentaires à destination des personnels de l'établissement, sur préconisation des assistantes des personnels, pour une enveloppe de maximum 750€ par an, à raison de 100€ de bons alimentaires par agent et par an.

Nombre d'abstentions : 5

Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 25

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

d. Règlement achat de l'Institut polytechnique de Grenoble – Mise à jour

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées au règlement achats de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Nombre d'abstentions : 7

Total des suffrages exprimés : 23

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 23

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

e. Tarifs 2026 de mise à disposition des locaux et prestations de Grenoble INP – UGA et ses plateformes - Cartes multi-services

Le Conseil d'administration approuve, concernant les cartes multi-services :

- La facturation de 15€ la carte lors d'un renouvellement, pour les personnels Grenoble INP – UGA ;

- L'achat de cartes à 5€, pour des commandes minimums de 30 cartes, soit de 150€, dédiées aux visiteurs, pour les entités de Grenoble INP – UGA

Nombre d'abstentions : 7

Total des suffrages exprimés : 23

Nombre de voix défavorables : 3

Nombre de voix favorables : 20

⇒ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

f. Admission en non-valeur

Le Conseil d'administration propose à l'administrateur général l'admission en non-valeur de la créance du client Solbeo les énergistes, d'un montant global de 2 960,00€.

Nombre d'abstentions : 6

Total des suffrages exprimés : 24

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 24

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

6 RESSOURCES HUMAINES

a. Point sur les mesures RH dans le cadre des conditions de retour à l'équilibre (CRE)

*Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.*

b. Mesures poste IATS permanents

Le Conseil d'administration approuve la suppression de 4 postes :

- 3 techniciens de recherche et de formation*
- 1 assistant ingénieur*

Nombre d'abstentions : 4

Total des suffrages exprimés : 26

Nombre de voix défavorables : 11

Nombre de voix favorables : 15

⇒ *Approuvé à la majorité des suffrages exprimés*

c. Revalorisation de la prime de continuité de service

*Le Conseil d'administration approuve l'évolution des **montants** du dispositif « prime de continuité de service » applicables aux remplacements effectués à compter du 1^{er} avril 2026, aux agents titulaires et contractuels IATS :*

- 160 euros bruts mensuels lorsqu'un seul agent prend en charge les missions transférées*
- 80 euros bruts mensuels par agent lorsque les missions sont réparties entre plusieurs personnes (3 au maximum)*
- Date de prise d'effet : pour les remplacements effectués à compter du 1^{er} avril 2026*

Nombre d'abstentions : 5

Total des suffrages exprimés : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 25

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

d. Actualisation du règlement de gestion des contractuels

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées au règlement de gestion des contractuels.

Nombre d'abstentions : 7

Total des suffrages exprimés : 23

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 23

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

e. Action sociale : augmentation du quotient familial et évolution des critères d'attribution

Le Conseil d'administration approuve l'augmentation du quotient familial à 16 000€.

Nombre d'abstentions : 6

Total des suffrages exprimés : 24

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 24

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

Le Conseil d'administration approuve la suppression du critère d'ancienneté pour bénéficier des prestations sociales

Nombre d'abstentions : 6

Total des suffrages exprimés : 24

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 24

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

f. Présentation du Bilan HRS4R

*Point non soumis à délibération.
Cf présentation sur l'intranet.*

7 AFFAIRES REGLEMENTAIRES

a. Règlement intérieur de La prépa des INP - Mise à jour

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées au règlement intérieur de du cycle préparatoire polytechnique « la Prépa des INP ».

Nombre d'abstentions : 7

Total des suffrages exprimés : 23

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 23

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

b. Statuts du CIME Nanotech – Mise à jour

Le Conseil d'administration approuve les modifications apportées aux statuts du CIME Nanotech.

Nombre d'abstentions : 8

Total des suffrages exprimés : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 22

⇒ *Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés*

8 RETOUR SUR DELEGATIONS DU CA A L'ADMINISTRATEUR GENERAL

La synthèse du retour sur délégations du Conseil d'administration à l'administrateur général présentée concerne :

- 0 décisions administratives et financières,
- 43 conventions,
- 0 conventions internationales,
- 0 contrats et conventions de recherche,
- 38 marchés conclus par la DAFA
- 3 marchés conclus par la direction du patrimoine
- 0 adhésions
- 0 cotisations

Cette synthèse est présentée aux administrateurs pour information.

Point non soumis à délibération

9 TOUR DE TABLE – RECUEIL DES PROPOSITIONS DE SUJETS POUR L'ORDRE DU JOUR DU PROCHAIN CA

- Demande d'avoir un point d'information sur la DAFA : comment cette direction arrive-t-elle à s'en sortir avec ses postes vacants ?

- Concernant le sujet sur le Bilan de Unite!, demande d'avoir plus d'indicateurs chiffrés (nombres d'étudiants, durée, invités)

- Proposition d'avoir un point sur les notions d'égalité, de violences sexistes et sexuelles et d'handicap, en s'appuyant sur le rapport annuel de performance (RAP), au niveau des étudiants et des personnels

- Demande d'avoir une discussion sur la souveraineté numérique. Il est dommage de continuité de laisser la priorité aux multinationales américaines au détriment des européennes. Voir aussi la question des licences open sources par rapport aux enjeux d'économie et de gestion.

=====

Etienne GHEERAERT

Vice-président du Conseil d'administration en charge de la stratégie, des RH et du DD&RS